

Fiche technique

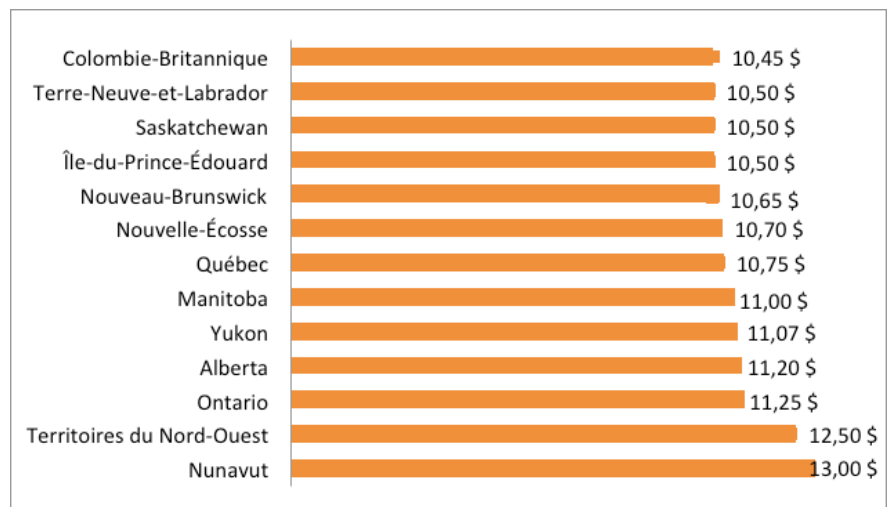
NUMÉRO 6/AVRIL 2016

Salaire minimum au Québec Planifier une cible de 15 \$ l'heure

En plusieurs endroits aux États-Unis, des campagnes pour un salaire minimum à 15 \$ commencent à porter fruit. Dans l'État de New York, le gouverneur démocrate, Andrew Cuomo, et les deux chambres législatives de l'État ont conclu un accord portant sur l'objectif d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure. Cette annonce est intervenue quelques jours après un accord similaire en Californie. Ces juridictions feront passer graduellement, d'ici 2021-2022, le salaire minimum de 9 \$ à New York et 10 \$ en Californie (contre 7,25 \$ au niveau national) à 15 \$ selon des mécanismes différents. On estime que 5,6 millions de travailleurs californiens vont bénéficier de la mesure, soit un tiers de la main-d'œuvre de l'État, alors que 2,3 millions de travailleurs new-yorkais en bénéficieront.

GRAPHIQUE 1

Les salaires minimums au Canada au 1^{er} mai 2016



Au Québec, le 1^{er} mai prochain le salaire minimum passera à 10,75 \$ l'heure. Est-ce une hausse trop modeste? Est-il possible de faire mieux? Les comparaisons canadiennes sont éclairantes.

LES SALAIRES MINIMUMS AU CANADA

Au Canada, c'est la Colombie-Britannique qui affiche le plus bas salaire minimum, à 10,45 \$ l'heure, alors que l'Ontario détient le taux le plus élevé des provinces (11,25 \$) et le Nunavut le plus élevé des territoires (13,00 \$). La Colombie-Britannique prévoit toutefois d'augmenter son taux à 10,75 \$ en septembre de cette année, ce qui le placera au même niveau que celui du Québec. Voir le graphique 1.

Au Québec, le passage à 10,75 \$, soit une augmentation de 0,20 \$ l'heure par rapport à ce qu'il est aujourd'hui, représente une hausse de 1,9 %, soit un peu plus que la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC). Selon le gouvernement, cette hausse permettra d'améliorer le pouvoir d'achat de près de 260 000 personnes au Québec au bas de l'échelle salariale. Mais il faut bien comprendre que cette amélioration est en bonne partie factice, puisque le rattrapage à venir des prix énergétiques ne sera pas adéquatement compensé par les hausses actuelles si d'autres mesures ne sont pas prises. Si, en valeur absolue, le taux québécois semble se situer à mi-chemin entre les taux canadiens les plus bas et les plus élevés, il faut admettre qu'en valeur relative, lorsqu'on considère le rapport entre le taux du salaire minimum et celui du salaire médian pour chaque province, le Québec se tire mieux d'affaire pour le moment. Dans le graphique 2, on peut en effet constater que l'évolution du ratio salaire minimum/

Le salaire médian place le taux québécois au-dessus du taux ontarien jusqu'au début des années 2010, année à partir de laquelle les deux provinces suivent une évolution à peu près identique autour d'un ratio de 0,5 (le taux du salaire minimum équivalent à 50 % du salaire médian). Le taux fédéral reste quant à lui beaucoup trop bas.

ÉVOLUTION DU RATIO SALAIRE MINIMUM/SALAIRE MÉDIAN

C'est cette valeur relative du ratio salaire minimum/salaire médian qui permet le mieux de comparer la situation québécoise à celle d'autres États. Comme on peut le voir dans le tableau 1, plusieurs pays ont des salaires minimums supérieurs à ceux en vigueur au Canada. En fait, selon les données de l'OCDE, 20 des 27 pays membres qui ont des lois sur le salaire minimum signalent des ratios salaire minimum/salaire médian supérieurs à ceux du Canada, et 13 d'entre eux ont des ratios égaux ou supérieurs à ceux du Québec et de l'Ontario.

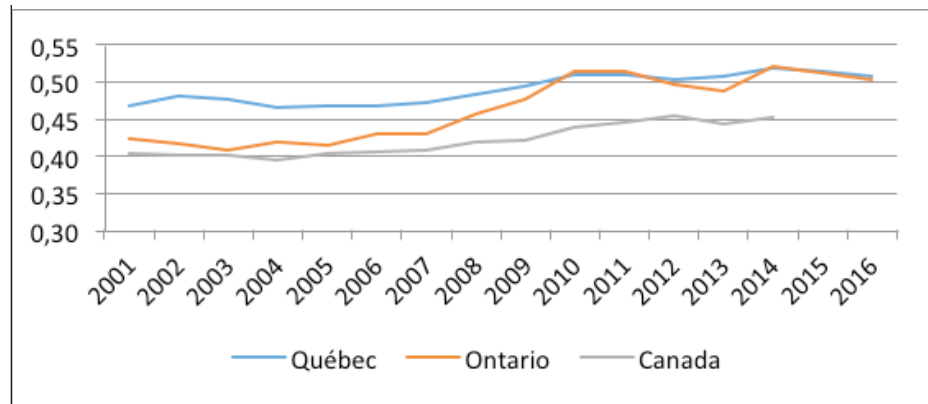
Plusieurs pays industrialisés, et non des moindres, n'ont tout simplement pas de salaire minimum légal. Par exemple, l'Allemagne en a instauré un en 2015, pour la première fois de son histoire. L'Autriche, Chypre, le Danemark, la Finlande, l'Italie et la Suède n'en n'ont pas. Il existe ainsi des pays, comme les pays scandinaves, où les inégalités sont plus faibles qu'ailleurs, mais où le salaire minimum ne fait pas partie des instruments de lutte contre les inégalités. Ces pays ont choisi de s'appuyer sur les prestations sociales et l'impôt. Les différences d'un pays à un autre, voire d'une région à une autre au sein d'un même pays, en matière de salaire minimum sont donc très importantes.

EN CONCLUSION

Bien sûr, la hausse du salaire minimum fait toujours frémir les milieux d'affaires et les économistes libéraux qui condamnent généralement sans état d'âme ces politiques pour une meilleure distribution des revenus du marché. Pourtant, ici comme ailleurs, alors que les inégalités de revenu s'accroissent de façon dramatique et que la faible progression des salaires est en partie responsable de la faible croissance économique, il s'agit là d'une mesure économique et sociale très pertinente. Le gouvernement du Québec devrait s'inspirer des États les plus progressistes en planifiant sur le moyen terme, si possible en collaboration avec l'Ontario, une cible de 15 \$/l'heure ou l'atteinte d'un ratio de 55 %.

GRAPHIQUE 2

Évolution du ratio salaire minimum/salaire médian



Sources : pour les données du Québec et de l'Ontario, Statistique Canada, Tableau 282-0072; programme du travail, normes et équité, taux horaires minimums au CANADA; pour les données du Canada, Statistiques OCDE, marché du travail, revenus. L'année 2016 est une estimation.

TABLEAU 1

Comparaison ratio salaire minimum/médian de quelques pays et provinces, 2014

Turquie	67,7	Ontario	52,0
Chili	67,6	Québec	51,7
France	61,1	Pologne	50,2
Nouvelle-Zélande	60,0	Allemagne	50,0
Portugal	57,5	Royaume-Uni	47,0
Israël	56,3	Corée	45,8
Australie	53,3	Canada	45,1

Sources : Statistiques OCDE, marché du travail, revenus; Statistique Canada.

IRÉC
Fiche technique

NUMÉRO 6/AVRIL 2016

Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4

514 380-8916/Télocopieur : 514 380-8918
www.irec.net

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

Chercheur de l'IRÉC : Gilles L. Bourque

Les fiches techniques visent, dans le format succinct d'un seul feuillet recto/verso, à faciliter la compréhension d'un concept ou d'un calcul économique sur un thème précis d'intérêt public. En s'appuyant sur les résultats de recherches plus fouillées de l'IRÉC, elles offrent la possibilité de s'interroger sur les paramètres économiques des propositions dans l'actualité québécoise.